

Patrimoine

L'Etat impose le classement du château de Duillier

Propriétaire des lieux, le vigneron est remis à l'ordre par le Canton, qui décide la protection totale du monument

Madeline Schürch
Yves Merz

«J'avais un vieux plancher pourri dans le logement de service. On a refait une dalle en béton sans toucher aux façades ni aux fenêtres. Cela a froissé ces maîtres et seigneurs des Monuments historiques!» lâche Jacques Humbert, propriétaire du magnifique château de Duillier. Le vigneron réagit avec amertume à la décision cantonale de classer tout l'ensemble bâti de son domaine. Car cette mesure, si elle est validée au terme de l'enquête publique ouverte par le Département des finances et des relations extérieures, l'obligera à soumettre le moindre des travaux à l'approbation du Service des monuments historiques. «C'est parce qu'il y a eu plusieurs interventions malheureuses, des travaux sans autorisations et des atteintes au monument que nous demandons le classement», explique son conservateur, Laurent Chenu.

Un domaine vivant

Construit au XVI^e siècle, le château de Duillier est formé d'un grand corps de logis flanqué d'une tour hexagonale et de plusieurs bâtiments et ruraux entourant une grande cour pavée. Il est inscrit à l'inventaire depuis 1976 avec la note 1 d'importance nationale. Ce qui est déjà une protection importante, mais pas aussi contraignante qu'un classement.

Jacques Humbert, dont la famille exploite les lieux depuis trois générations, bientôt quatre, ne comprend pas. «Je suis né ici et je respecte ce patrimoine.» Depuis qu'il a repris le domaine, en 1978, il a mené plusieurs chantiers. La rénovation d'un appartement, puis l'aménagement d'une cave et d'un bouteiller dans le rural central, en 1986. En 1995, il restaure «l'ancienne chapelle», en y ajoutant côté lac une extension contemporaine qui passe la rampe des services de l'Etat. En 2011, un incendie détruit en partie le corps de logis et son caveau de dégustation. «Il a fallu refaire le plancher et l'appartement, ainsi



Jacques Humbert craint que le classement ne freine ses activités et le développement de son domaine viticole. Sa famille est propriétaire du château de Duillier depuis 1922. VANESSA CARDOSO

que les 11 fenêtres à guillotine, munies de volets intérieurs. Celles-ci coûtaient 8000 francs pièce! Le forfait de l'ECA étant nettement plus bas, la différence a été pour ma pomme, car le Canton a versé zéro franc.»

Crainte pour l'avenir

Que lui reproche-t-on alors? Une propension à diversifier l'affectation de certains locaux de ce domaine agricole, qui accueille des locataires, mais aussi du théâtre et des concerts. Mais, surtout, cette transformation du logement de service en appartement plus grand, lancée l'hiver dernier sans mise à l'enquête. La Municipalité, intriguée par ces travaux, a fait stopper le chantier. «Nous n'avons pas dénoncé le proprié-

taire, mais nous lui avons enjoint de contacter le Canton, compétent pour la zone agricole», explique le syndic, Jacques Mugnier, qui a préavisé favorablement la mesure de classement venue en retour, pour autant que ce dernier garantisse le maintien de l'activité du vigneron.

C'est ce qui inquiète justement Jacques Humbert. «J'admets qu'avec ces derniers travaux j'ai fait une erreur. Mais je crains que le classement ne soit si contraignant qu'il compromette l'exploitation de ce qui est mon outil de travail et le développement de mon commerce.» D'autant plus qu'il envisageait ces prochaines années de regrouper accueil, vente, vinothèque, bureau et salle de banquet dans la magnifique grange de l'entrée,

construite en 1905 à la place de l'ancienne dîme partie en fumée.

Pas sous cloche, mais...

Le conservateur des Monuments historiques comprend les soucis du propriétaire. «Nous n'avons pas pour objectif de mettre les bâtiments protégés sous cloche de verre. Le bâtiment doit vivre, il doit être habité, sinon il se dégradera. Mais toute modification doit respecter certaines règles.»

Et de rappeler qu'une fois le monument classé son propriétaire peut toucher jusqu'à 20% de subventions pour les travaux qui concernent l'architecture caractérisant la valeur patrimoniale du bâtiment. «Mais nous n'allons pas subventionner de nouvelles cuves en inox ni le mobilier de la cuisine.»

Les amendes peuvent être très salées

● «Le château de Duillier est un bâtiment très important d'un point de vue patrimonial. Ce n'est pas seulement la propriété d'une personne, c'est un bien public à respecter. Or M. Humbert n'a pas pris assez de précautions, il n'en fait qu'à sa tête», estime Laurent Chenu, conservateur des Monuments historiques. Avec ce classement, le propriétaire ne pourra

engager de travaux de quelque nature que ce soit (peinture, transformation légère ou lourde, intérieure ou extérieure) sans l'accord du département. «Il ne doit pas pleurnicher dans son coin, mais venir vers nous. Nous sommes là pour l'accompagner dans ces opérations», rappelle le conservateur.

Que risque-t-il s'il passe outre? Il s'expose à un arrêt

immédiat des travaux ordonné par la Commune et à une dénonciation du département au préfet. Suivant la gravité de la faute et l'ampleur des interventions non autorisées, il peut être amené à payer une amende allant de 200 francs à 200 000 francs. En parallèle, le département peut ordonner la remise en état des lieux, ce qui lui coûterait fort cher.

Le Passeport-Vacances de Rolle est sauvé

Menacée au printemps dernier après le départ de plusieurs membres du comité, cette activité populaire a finalement trouvé du soutien

«Là, on est reparti pour plusieurs années», annonce, réjouie, Dominique Perren, nouvelle présidente du Passeport-Vacances de Rolle. Après la grisaille du printemps, l'automne s'annonce donc radieux pour l'offre rolloise. Fin mars, le comité en charge de l'organisation se disait «à bout de souffle», mettant carrément l'édition 2015 «en stand-by», expliquait sa présidente d'alors, Maroussia Portillo. «Lorsque j'ai lu cela, raconte Dominique Perren, j'ai appelé Mme Portillo pour lui annoncer que j'étais prête à prendre le relais, avec quelques amies pour compléter le comité.»

Un engagement payant puisque, du 12 au 16 octobre, près de 200 enfants et adolescents de 8 à 16 ans pourront découvrir près de 70 activités, allant de l'expédition sous terre avec des spéléologues à la confection d'un chapeau de sorcière (deux des dix nouveautés), d'un baptême de l'air à Prangins à la très populaire fabrication de

boomerangs. «Après une sortie chez les pompiers lors d'une édition précédente, mon fils s'est pris de passion pour ce monde et est désormais un jeune sapeur assidu, raconte Dominique Perren. C'est pour ça, pour éveiller les curiosités, pour ouvrir l'horizon des jeunes qu'une telle opération est essentielle!»

Autant d'activités qui ne fonctionneraient pas sans l'aide des parents. «Ça ne représente souvent qu'une ou deux heures de leur temps, mais c'est grâce à cela que l'on peut maintenir un tarif si bas. Les opérations de ce genre menées par des privés coûtent souvent 300 francs la semaine!» Une solidarité que la présidente a pu éprouver avec succès à l'enseignement du Minipasseport-Vacances (aux mêmes dates, inscriptions jusqu'au 30 septembre sur www.apere.ch). «On y propose cinq demi-journées d'activités diverses pour les enfants de 4 à 7 ans et les parents sont vraiment très actifs.» Au final, les 60 passeports disponibles trouvent toujours preneur.

G.B.

Inscriptions (40 fr.) jusqu'au 8 septembre. Toutes les infos: www.passeport-vacances-rolle.ch

La société Merck Serono capitalise sur Aubonne

Le groupe pharmaceutique prévoit d'exploiter deux bâtiments administratifs voisins en plus d'un nouveau centre en travaux. Les autorités sont ravies

Depuis son implantation, en 1983, la société Merck Serono n'a eu de cesse de se développer dans la zone industrielle de l'Ouriettaz, à Aubonne. Et le groupe pharmaceutique, qui produit des traitements spécifiques pour lutter contre le cancer, la sclérose en plaques, l'infertilité et les troubles métaboliques, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

A partir de novembre, il prendra possession d'un centre administratif vide, situé au sud du secteur. «Nous allons louer des bureaux dans l'ancien bâtiment de la société Intuitive Surgical pour une durée déterminée», confirme Sanae Laabel, assistante de direction chez Merck Serono, qui ne peut articuler aucun délai précis.

Une installation provisoire qui vient s'ajouter au rachat prévu, dans les deux prochaines années, du siège administratif de la Société électrique des forces de l'Aubonne

(SEFA), juste à côté. Pour mémoire, cette dernière devrait, après un subtil échange de parcelles avec la Commune, délocaliser ses activités dans l'ancienne école de Pré Baulan. Une fois que les locaux seront libres, le groupe pharmaceutique prévoit d'y héberger des bureaux administratifs.

Cependant, la plus grosse partie du gâteau pour Merck Serono concerne la construction d'un nouveau centre de logistique et de conditionnement de produits finis. Démarrés en juin, les travaux - dévisés à 28 millions - devraient s'achever à la fin de l'année prochaine. A terme, ce nouveau bâtiment de packaging permettra de rassembler au même endroit les activités de production réparties sur les sites de Coinsins et d'Aubonne. «Il n'y aura pas de croissance significative en termes d'employés sur le site d'Aubonne», poursuit Sanae Laabel.

Reste que tous ces projets ravissent les autorités communales. «Si Merck Serono continue d'investir à Aubonne, cela montre que la société a des projets d'avenir dans cette zone. On ne peut que s'en réjouir», explique Luc-Etienne Rossier, syndic. L.B.

Morges

Des graffitis pour la bonne cause

Création de graffitis sur toile, concert de hip-hop ou démonstrations de breakdance: l'art urbain est à l'honneur à Morges, ce samedi de 10 h à 18 h, à l'occasion de Spraye l'Espoir. Cet événement inédit est organisé en faveur de l'Association romande des familles d'enfants atteints du cancer (ARFEC). A noter que de nombreux artistes suisses et internationaux seront présents. Les toiles réalisées durant la journée seront vendues aux enchères lors d'un gala qui se tiendra le 8 octobre au Casino de Morges. N.R.

Observer les étoiles

Morges C'est désormais devenu une tradition. Une fois par mois, les Astronomes amateurs de La Côte (ASTRAC) organisent une séance d'observation du ciel et des étoiles ouverte au public. La prochaine se déroulera, mardi, à 20 h 30, à l'observatoire du gymnase de Marcelin. Infos sur www.astrac.ch. L.B.

La vie des poissons

Tolochenaz La Maison de la Rivière organise, demain de 14 h à 16 h, un atelier de présentation de ses hôtes: les poissons. A cette occasion, le public pourra faire plus ample connaissance avec leur vie et leur habitat. Plus d'informations au 021 802 20 75 ou sur www.maisondelariviere.ch. L.B.

Berolle

Des ballons contre les éoliennes

L'association Pieduvent, opposée à l'implantation d'un parc éolien par la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA) à Bière, mènera une action dimanche. Ses membres poseront trois imposants ballons à une hauteur de 150 mètres, soit celle des futures pales. «Nous profitons de la Fête des ânes pour mener cette action, mais notre but n'est pas de perturber la manifestation. Nous resterons à proximité des ballons», assure Patrick Badan, président, qui précise que le groupe a obtenu une autorisation de l'Office fédéral de l'aviation civile. L.B.

Livre sur les quais

Depuis le début de la semaine, les équipes techniques se sont relayées pour monter la structure du Livre sur les quais, à Morges. La manifestation, qui aura lieu du 4 au 6 septembre, mettra à l'honneur des centaines d'auteurs. Par ailleurs, l'événement littéraire proposera de nombreuses animations au public. Lectures, rencontres, films, spectacles, conférences ou encore expositions sont au programme. L.B.

PUBLICITÉ

Les preyaides RESIDENCE SENIOR
résidence Lussy-sur-Morges

8 appartements accessibles et sécurisés de 2 - 3 - 3.5 pièces

Au cœur du village à 10 min de Morges en transports publics

Rez: Infirmerie, salon, salle à manger

Espace de rencontres, fitness, hammam, sauna

Service de soins de jour et de nuit dans la Résidence

Prestations hôtelières modulables

Logements adaptés

FactoTHome SA - Route de Coinsin 1
1167 Lussy-sur-Morges
Tél 021 821 51 57 - factothome@bcgroup.ch